

Action n°1.2.2	Suivi et rétablissement des populations d'Alysson et de son habitat											
Objectifs	Rétablissement des écosystèmes de la Costière											
Priorité	1											
Axe(s) de travail	Connaissance / conservation / sensibilisation / appui technique / transversal											
Calendrier			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Volet 1	Cartographie des végétations de la Costière rhodanienne										
		Etude diachronique de la costière										
		Etude de modélisation et d'écologie du paysage										
	Volet 2	Mise en place et réalisation de suivis										
		Renforcement de la population										
		Cartographie de la flore à enjeu										
		Appels à contributions										
		Cartographie de la faune à enjeu										
		Conservation ex-situ										
Échelles de travail	Echelle globale et locale											
Contexte	<p>L'état de conservation doit être connu au long de la durée du PNA via la mise en place d'un suivi des populations d'Alysson du Rhône. Cela permettra de connaître objectivement l'état de la population et de son évolution (nombre d'individus, état sanitaire, surface concernée, etc.). La recherche de nouvelles stations rentre également dans cet objectif.</p> <p>Par ailleurs, en lien avec une amélioration de l'état de conservation des populations, un renforcement peut être nécessaire et envisagé à certains endroits stratégiques.</p> <p>Pour ce faire, une réflexion à l'échelle de l'intégralité des sites de la Costière rhodanienne potentiellement favorables à l'expression de l'espèce doit être préalablement menée, incluant une approche cartographique.</p>											
Description	<p>Volet 1 - Approche « habitat »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des végétations par compilation des données existantes (cartographies Natura 2000, cartographies des plans de gestion, puis par méthode de cartographie des habitats des sites Natura 2000 ou par télédétection) ; - Étude de la connectivité des habitats favorables à l'Alysson sur la Costière rhodanienne : <ul style="list-style-type: none"> o Etude diachronique de la Costière entre 1950-60 et aujourd'hui pour comprendre l'évolution des paysages, des pratiques et leur impact sur la biodiversité ; o Etude de la capacité de dispersion des espèces pelousaires en lien avec la connectivité de la trame paysagère / modélisations. 											

	<p>Volet 2 - Approche « espèce »</p> <p>1 - Suivis des populations d'Alysson du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour régulière des délimitations des aires de présence de l'espèce, aujourd'hui au nombre de 24 (16 sur Roche Vautour, 1 sur les Méjeans, 7 sur Pierre-Aiguille) - Etablissement d'un protocole de suivi des individus pour connaître l'évolution de l'espèce plus finement. Nous envisageons un suivi par placettes avec comptages précis d'individus couplé à des suivis phénologiques et un calcul des quantités de graines produites ; <p>2 - Renforcement des populations d'Alysson du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation ex-situ de l'espèce (récolte de graines, tests de germination, culture en serre, etc.) et mise en place d'un itinéraire cultural ; - Après mise en évidence des sites favorables à l'espèce, possibilité de renforcer la population de la Costière par implantation de plants (issus de la conservation ex-situ), voire semi avec réintroduction sur des sites gérés, délaissés viticoles (lien avec l'action n°2.1.1), talus routiers et mise en place d'un suivi des populations réintroduites. <p>3 - Cartographie des espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie de la flore à enjeu (espèces protégées et inscrites sur la liste rouge des espèces menacées) et recherche de nouvelles stations dans les secteurs favorables proches / orientation des prospections par modélisation de la niche écologique des espèces pelousaires dont l'Alysson du Rhône ; - Des appels à contributions de la part d'observateurs locaux seront encouragés pour être au plus près des enjeux du territoire (remontée d'informations naturalistes) ; - La cartographie de certaines espèces de faune à enjeu emblématiques de la Costière est envisagée en partenariat avec les structures naturalistes concernées.
Action(s) associée(s)	
Indicateurs de résultats	Tableaux de suivis. Cartes et rapports indiquant les secteurs prospectés et résultats des recherches. Site internet opérationnel et alimenté.
Éléments de budgétisation	145 jours soit 83 370 € dont 26 jours pour les partenaires.
Animateur.trice.s de l'action	CBNMC
Partenaires potentiels	CBNA, gestionnaires des milieux naturels (CEN, Collectivités...), Recherche, structures naturalistes (LPO AURA, sociétés botaniques, etc.), Chambres d'agriculture, Monde viticole.